

Chambre d'agriculture de l'Yonne

L'élevage caprin





Un manque de visibilité sur les marchés

La production de lait démarre difficilement en 2022. Les fourrages de qualité médiocre et un reste de parasitisme hérité d'une année 2021 humide pénalisent la productivité. La sécheresse ne permet pas de rattraper le retard de volume.

La hausse des coûts de production (aliments, carburant) en fin d'année touche fortement les exploitations. L'élevage caprin, très consommateur de concentrés, se trouve impacté de plein fouet.

Les fromagers sont contraints d'augmenter les tarifs des produits. Le marché est compliqué, avec une clientèle de plus en plus volatile, nécessitant un pilotage au jour le jour, sans aucune visibilité. Dans ce contexte, mieux vaut diversifier les circuits de commercialisation.

Les porteurs de projets qui souhaitent s'installer en production caprine présentent de nouveaux profils, parfois fragiles économiquement, mais aussi en termes d'expérience. La charge de travail, souvent sous-estimée au moment de l'installation, doit être mieux prise en compte.



Les chiffres de la filière

371



élevages fermiers
avec 10 chèvres et +

30 051



chèvres adultes

1 870 t



fromages fermiers
par an (estimation)

29 M€



chiffre d'affaires
2021

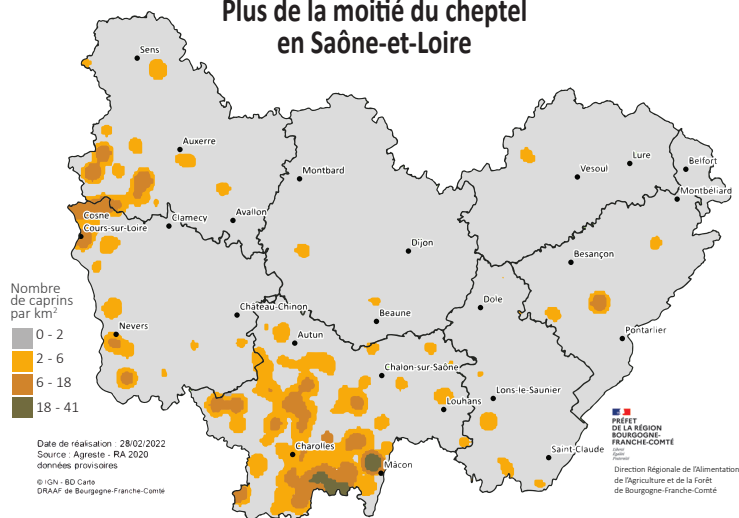
13 600 €



résultat courant
par UTAF 2022
(estimation)

Sources : RA 2020 / CRA BFC / Comptes provisoires de l'agriculture 2021 / Cerfrance

Plus de la moitié du cheptel en Saône-et-Loire



Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté



Ralentissement du marché

En 2022, la belle dynamique de commercialisation marque le pas. Les laiteries recherchent toujours, sur certains secteurs, des volumes AOP, mais boudent le lait AB. Les ventes à la ferme ou en magasins de producteurs se tassent. Les fromagers sont particulièrement impactés par l'augmentation des coûts de l'énergie (fabrication, frigos et chambres froides, ventilateurs, salles d'affinage, emballages et transport) et n'ont d'autres solutions que d'augmenter les prix de vente, au risque de voir la clientèle se détourner de leurs produits. Avec la hausse des carburants, les consommateurs se déplacent moins facilement. Si la clientèle à fort pouvoir d'achat reste fidèle (particulièrement dans la zone frontalière suisse), les classes moyennes retournent en supermarchés pour des prix moins élevés.

Une filière en construction pour la viande de chevreaux



La filière viande de chevreaux demeure en difficulté, avec très peu d'abatteurs en région. Le Syndicat des éleveurs de chèvres 71 met en place une marque collective « Chevreaux fermiers de Bourgogne-Franche-Comté » pour inciter les éleveurs à se réapproprier la filière. L'objectif est de capitaliser sur le réseau commercial des fermiers pour développer les ventes.

Fragilisation des nouveaux installés

Les porteurs de projet recherchent une certaine « qualité de vie » et ne trouvent pas d'exploitation correspondant à une image idéalisée de l'agriculture. Nombre d'entre eux choisissent de créer une structure en accord avec leurs aspirations : petit troupeau, monotraite, pas d'écornage, pâturage. Ces options demandent une grande maîtrise technique qui leur fait défaut par manque de formation. Bien souvent la charge de travail est sous-estimée au moment de l'installation. Dans ce contexte difficile, les cessations d'activité ne sont pas rares.



Élevage caprin (échantillon Cerfrance)

19 exploitations en transformation fromagère

Le produit caprin représente 89 % du produit des activités

3,31 UMO dont 2 UTAF

SAU de **51** ha, dont 38 ha de surface fourragère

165 chèvres en moyenne

13 600 € de résultat courant / UTAF en 2022

Un gain timide de la valorisation résorbé par les coûts de production

Dans un contexte d'inflation, les producteurs fermiers sont contraints de monter leurs prix. La production laitière du premier semestre 2022 pâtit des effets climatiques de 2021, mais se maintient au second semestre, pour afficher un recul d'environ 5 % sur l'année. Avec une revalorisation de 10 % du litre de lait transformé, le produit issu de l'atelier caprin progresse de 4,5 %.

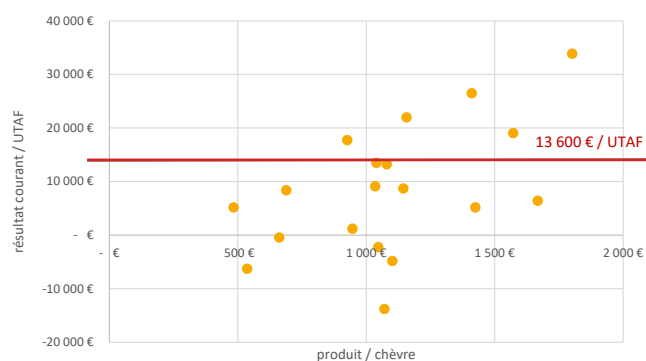
En contrepartie, ces systèmes sont, pour la plupart, gourmands en concentrés achetés à l'extérieur. La fromagerie est consommatrice en électricité, la transformation nécessite des fournitures et emballages. Les producteurs effectuent des déplacements hebdomadaires pour livrer ou se rendre sur les marchés, parfois sur des distances non négligeables.



Guillemette ALLUT, EPLEFPA DAVAYE

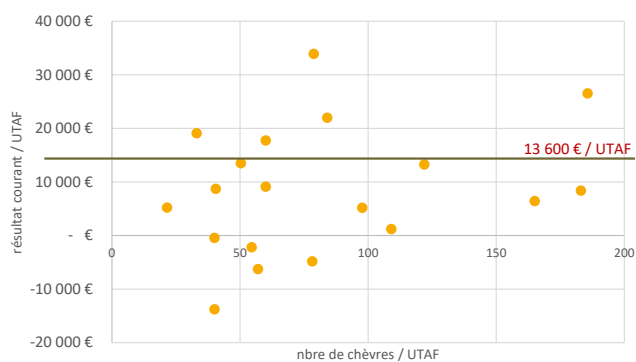
In fine, les coûts de production progressent de 8 %. L'augmentation des produits ne compense pas suffisamment cette hausse et l'efficacité économique se détériore légèrement. Avec 13 600 € / UTAF, le résultat se dégrade de 14 %. Mais cette moyenne cache une variabilité importante au sein de l'échantillon, en fonction des différentes stratégies adoptées.

Résultat courant/UTAF en fonction du produit de l'atelier caprin (hors aides) (€/chèvre)



Source : Cerfrance

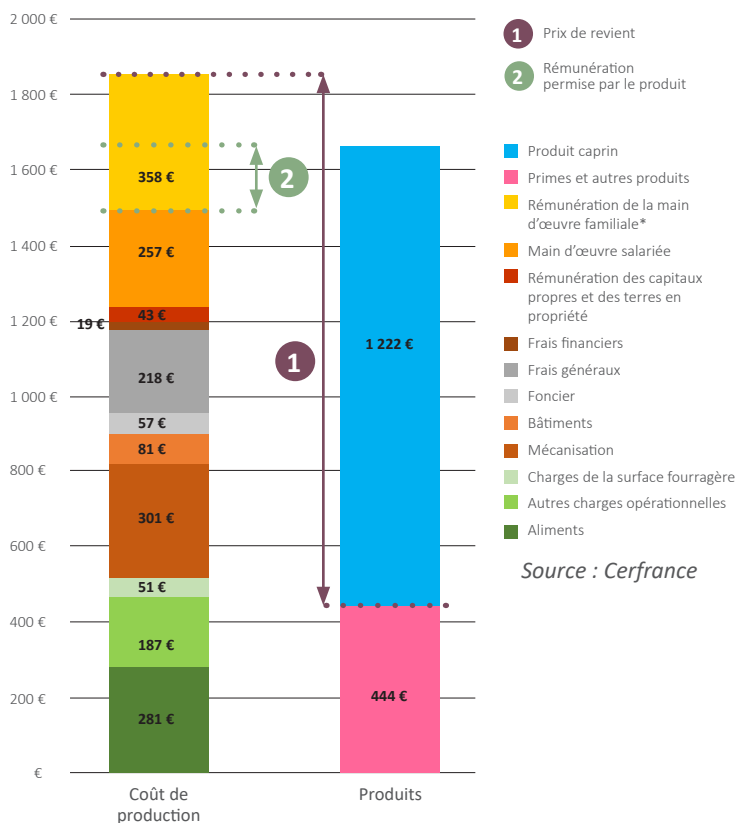
Résultat courant / UTAF en fonction de la taille du troupeau



Source : Cerfrance

Les élevages qui s'en sortent le mieux ne sont pas forcément les plus grands, en nombre de chèvres par UTAF, ni ceux dégagant le produit par chèvre le plus élevé. Cette variabilité découle de contraintes structurelles et conjoncturelles propres à chaque exploitation. Mais, en dessous de 1 200 € de produit / chèvre, rares sont les exploitations qui dépassent la moyenne des 13 600 € de résultat courant par UTAF. Les petits troupeaux, de moins de 60 chèvres, doivent porter une attention particulière à l'efficacité par animal.

Coût de production et prix de revient par chèvre



* La rémunération de la main d'œuvre familiale est calculée sur la base de 1,5 SMIC.

Le déséquilibre entre le prix de revient et la valorisation pénalise la rémunération

Le prix de revient atteint 1 409 € / chèvre, au-dessus du produit caprin (1 222 € / chèvre) qui correspond essentiellement à la vente de fromages. Le travail de l'exploitant est réellement rémunéré à hauteur de 72 % du SMIC. Ce montant est faible au regard de l'investissement matériel et humain fourni. Il apparaît primordial de se pencher individuellement sur les éléments qui composent le produit et le coût de production pour dégager une rémunération correcte.



Chambre d'agriculture de l'Yonne



Syndicat de défense du fromage Charolais

Des outils de pilotage techniques et/ou commerciaux pour accroître la rentabilité

L'augmentation du prix des fromages est nécessaire pour faire face aux coûts de production. Elle peut se faire progressivement et a minima sur une partie de la gamme transformée.

En complément, l'optimisation du rendement fromager permet un gain économique. En calculant le nombre de litres par fromage transformé, les producteurs peuvent adapter leurs pratiques. Il a été montré que pour 1 000 fromages fabriqués par jour, 2 g de différence par fromage au démoulage représente 4 687 € de manque à gagner sur l'année (source : CapPradel).

Enfin, la productivité par chèvre est souvent négligée car nécessitant une attention technique particulière dans un métier qui cumule trois compétences distinctes (élevage, fabrication et commercialisation). Néanmoins, ce levier d'ajustement permet d'améliorer la cohérence globale du système, notamment pour obtenir un revenu à hauteur de la charge de travail.

ZOOM

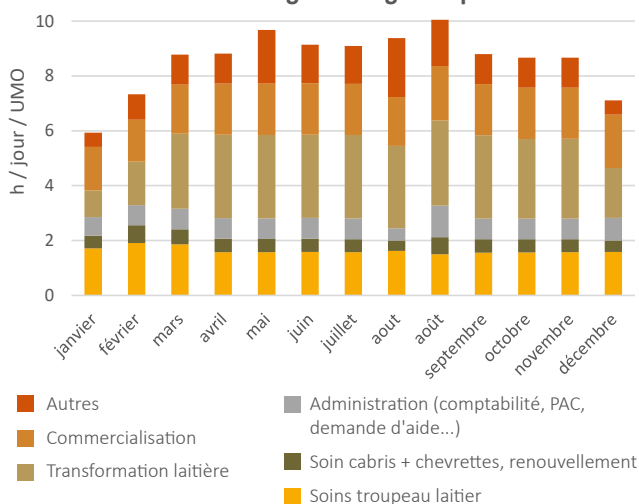
SOUS-ESTIMATION DU TEMPS DE TRAVAIL AU MOMENT DE L'INSTALLATION

La reprise d'une exploitation, plutôt qu'une création ex nihilo, sécurise le démarrage dans un cadre éprouvé et permet de mieux évaluer le temps de travail réel. Fréquemment, le futur installé ne mesure pas le risque d'une sous-estimation de la charge de travail.

En élevage fromager, les tâches quotidiennes se répartissent en trois composantes : élevage (50 %), fromagerie (35 %) et commercialisation (15 %)*. Se rajoutent les travaux saisonniers : mises-bas, pic de lactation, foin... et une charge administrative de plus en plus présente. La variation sur l'année est illustrée par le graphique ci-dessous. Il s'agit d'une observation sur 9 exploitations de Franche-Comté, de petite taille (moins de 60 chèvres). Les journées comptabilisent 8 à 10 heures de travail par UMO, 9 mois sur 12.

* Source : *Référentiel travail en élevages caprins – RMT Travail – Institut de l'élevage - 2022*

Répartition de la charge de travail, sur un élevage fromager de petite taille



Source : *Enquête référentiel caprins Chambre agriculture Haute-Saône – AP2FC - 2023*



Guillemette ALLUT, EPLEFPA DAVAYE

Dès que le volume de travail dépasse 2 500 heures / UMO, il faut réfléchir pour faire évoluer le système. Huit heures de travail par jour pendant 365 jours correspondent à 2 920 heures ! Ce volume d'heures est à comparer avec les données du référentiel travail en élevages caprins présentées dans le tableau ci-dessous.

Repères sur le travail d'astreinte sur l'élevage caprin en élevage fermier en fonction de la taille du troupeau

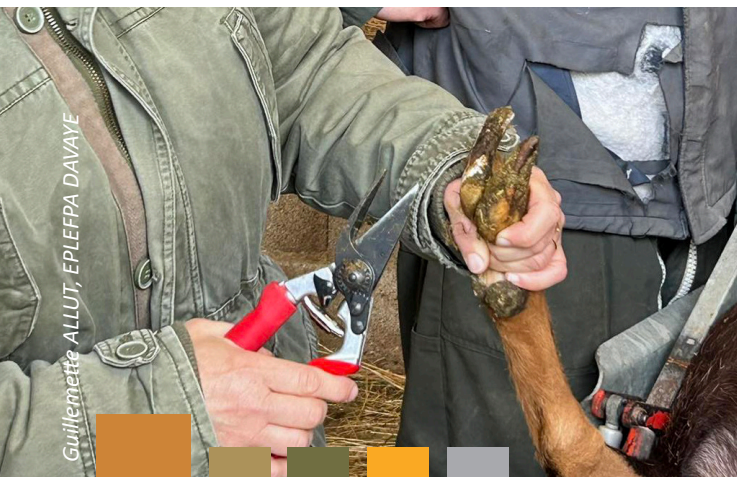
	Moins de 40 chèvres	De 40 à 80 chèvres	De 80 à 120 chèvres	Plus de 120 chèvres
Lait emprésuré	22 800 l	40 900 l	70 200 l	106 350 l
Travail d'astreinte total	3 600 h	3 970 h	5 250 h	6 980 h
Travail d'astreinte élevage / chèvre	50 h	32 h	23 h	15 h
Travail d'astreinte transformation / 100 l	5h35	4h15	3h05	3h05
Travail d'astreinte commercialisation / 100 l	3h35	2h05	1h40	1h15

Source : *Référentiel travail en élevages caprins - RMT Travail Institut de l'Élevage - 2022*

Pour diminuer le risque d'une surcharge de travail pouvant conduire à des drames humains (divorce, burn-out) et à la cessation d'activité, il faut réfléchir selon 2 axes :

- diminuer le travail d'astreinte ou saisonnier,
- recourir à de la main d'œuvre extérieure.

Par exemple, le choix du type de bâtiment et son dimensionnement apportent des solutions, tout comme la simplification du système en fromagerie : vente à un affineur ou gamme de produits restreinte. Il est raisonnable, dès le montage du projet, de prévoir le recours à de la main d'œuvre extérieure (salarie, salarié partagé, apprenti...) : « La charge de travail, tant qu'on ne l'a pas vécue, on ne la comprend pas. Il faut recourir au salariat » - Jean-Philippe Bonnefoy, éleveur de Saône-et-Loire.



Guillemette ALLUT, EPLEFPA DAVAYE